



Bulletin municipal de Notre Dame de l'Isle – N°22

mars 2021



Page 3  
Guide aides  
et services



Pages 11 et 15  
Du nouveau au  
SYGOM

## Monsieur le Maire s'adresse à vous

Chères Isloises et chers Islois,

Après une année 2020 compliquée et pénible à bien des égards, l'année 2021 s'ouvre devant nous, pleine de promesses et de perspectives que nous espérons réjouissantes. Tournons donc résolument la page de 2020, et embrassons 2021, tout comme nous embrasserons à nouveau, d'ici quelques mois, nos proches et nos amis.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir notre commerce, maintenir nos services publics...

Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, le Noël des enfants, la cérémonie des vœux, en passant par la commémoration du 11 novembre... Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué... En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux Islois et Isloises qui ont choisi de vivre dans notre village.

Dans ce numéro, le *Catenay* fait peau neuve avec une nouvelle une plus imagée, qui, j'espère, vous plaira.

Vous y découvrirez l'actualité de nos services publics : la bibliothèque, l'école, la mairie, la collecte des déchets...

Mais aussi les travaux avec la mise en souterrain des réseaux rues Georges Clergeot, rue des Prés, rue de Port Mort, et rue Saint Geneviève qui débiteront en avril. Puis rue Isambard en fin d'année.

De même, le chantier participatif de l'église se poursuit après la façade Est, la réfection de la façade Nord s'achèvera au printemps. La statue de Saint Fiacre restaurée a retrouvé sa place dans la nef de l'église.

Enfin, l'achèvement de la mise en accessibilité des extérieurs de la mairie avec la rénovation des jardins 19<sup>ème</sup> et la création d'une aire de jeu qui débutera également au printemps.

Bonne lecture de votre 22ème Catenay, prenez soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune !

Avec mon dévouement,

**Thibaut BEAUTÉ**  
**Votre Maire**

### *Au sommaire de ce numéro :*

<i>Le mot du maire</i>	p. 2
<i>Guide social</i>	p. 3
<i>L'Isle aux livres</i>	p. 3, 4
<i>La transition écologique SNA</i>	p. 6
<i>Extraits des réunions des conseils municipaux</i>	p. 7, 8, 9 & 10
<i>Environnement et travaux</i>	p. 11
<i>Ça s'est passé « chez nous. »</i>	12
<i>Au fil de l'histoire de Notre Dame de l'Isle</i>	p. 13, 14
<i>Réglementation, vie pratique</i>	p. 15
<i>Informations utiles</i>	p. 16

## Guide aide et services

Quelle que soit notre situation personnelle, nous devons tous pouvoir avoir accès aux bonnes informations :

- **Pour entrer en relation avec une assistante sociale** : contactez la **Plateforme « 1<sup>er</sup> contact »** du Département au **02.32.31.97.17** ou appelez le **Centre Médico-Social (CMS) des Andelys** au **02.32.54.52.87**



- **Pour les personnes âgées ou handicapées** : le **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) vous renseigne sur vos droits et les services pouvant notamment permettre votre maintien à domicile :

**CLIC - Maison du Département**

- rue de l'Industrie - Vernon (tél : **02.32.71.24.70**)

- **Pour consulter avocats, huissiers, notaires** mais aussi des professionnels du CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) et de l'AVEDE ACJE (Association d'aide aux Victimes et d'Actions du Champ Judiciaire de l'Eure) : prenez RV :

à la **Maison de la Justice et du Droit** de Vernon

- 93 rue Carnot - Vernon (tél : **02.32.71.28.10**)



- **Pour rechercher un emploi**, à temps plein ou partiel, en CDI ou CDD, **Pôle Emploi** vous aide à faire valoir vos droits et à vous insérer /réinsérer professionnellement :

**Pôle Emploi** - 3 rue Hannah Arendt - Vernon (tél : **3949**)

Les moins de 25 ans, peuvent s'adresser à la **Mission Locale** : 7 rue des Carreaux - Vernon (tél: **02.32.51.50.65**)  
Une association d'insertion est également présente sur notre territoire pour vous aider à rebondir :

**Dynamic Emploi** aux Andelys (tél : **02.32.54.39.21** ou **06.88.35.58.60**)



- **Pour toute question relative au logement**, que vous soyez propriétaire ou locataire, **l'ADIL** (Association Départementale d'Information sur le Logement) vous renseigne sur vos droits au **02.32.24.06.66**

**Enfin quelques numéros d'urgence ou d'information :**

- Allô service public : 3939
- Accueil d'urgence (pour les sans-abris) : 115
- Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger : 119
- Violences Femmes Info : 3919
- Allô maltraitance personnes âgées ou vulnérables : 3977
- info escroquerie 0 805 805 877

*N'oubliez pas que la mairie reste votre interlocuteur privilégié, pouvant vous renseigner, vous orienter en fonction de vos interrogations.*

*Merci à Catherine Lerate pour le recueil de ces informations très utiles*

## Retrouvez le plaisir de lire



Toute l'équipe de "L'Isle aux livres" : Jeannine, Nathalie, Marisol et nos deux Pascale sont à l'écoute pour vous guider et vous conseiller dans vos recherches. La bibliothèque renouvelle le plus régulièrement possible ses ouvrages et apporte un grand soin au choix des nouveautés. Vous êtes fan d'un auteur, d'un style que vous ne trouvez pas dans nos rayons, n'hésitez pas à en faire la demande à nos bénévoles. Romans, polars, nouveautés, mangas, magazines, bandes dessinées, contes... il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

### NOS NOUVEAUTÉS :

#### facebook, liseuse numérique...

"L'Isle aux livres" a dès à présent sa page **FACEBOOK : Bibliothèque-municipale-de-Notre-Dame-de-lisle**. Suivez notre actualité et nos coups de cœur dorénavant en direct.

Vous préférez ou souhaitez essayer la lecture numérique, "L'Isle aux livres" pourra vous proposer **en juin le prêt d'une liseuse numérique regroupant 10 ouvrages**. N'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque. Plus d'informations seront données dans le prochain Catenay.

Pour améliorer nos services et répondre au mieux à vos besoins et envies, nous vous proposons de répondre au questionnaire page 5. Lecteurs ou pas encore, enfants, ado-

### Retrouvez le plaisir de lire avec "L'ISLE AUX LIVRES", votre bibliothèque municipale !

*Vous avez besoin de vous changer les idées et vos enfants aiment de nouvelles histoires, votre bibliothèque met plus de 4000 ouvrages à votre disposition. Venez vite nous rendre visite, l'inscription est **GRATUITE** !*

-lescents, adultes, votre avis compte pour nous aider à faire de "L'Isle aux livres" un lieu de vie pour tous, répondez-nous vite !

### À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Comme tout endroit culturel notre bibliothèque a besoin de personnel pour proposer une plus grande amplitude d'ouverture et un plus grand choix de conseil. Si vous avez du temps à nous consacrer régulièrement, vous êtes la/le bienvenue, n'hésitez pas à nous contacter.



### PLUS DE SERVICES :

- **Inscription** : elle est gratuite pour tous les habitants (les mineurs doivent être accompagnés).
- **"Click & Collect"** : déposez votre demande d'ouvrage sur notre mail avec vos coordonnées.
- **Livraison à domicile** : vous ne pouvez vous déplacer, nous pouvons vous livrer ; demande à faire sur notre mail avec vos coordonnées.
- **Accès internet** : 2 ordinateurs sont à votre disposition.



- **Stationnement** : un parking est à votre disposition dans l'enceinte de l'école (accès PMR).

- **Conditions sanitaires Covid** : les livres, sont mis en quarantaine dès leur retour, dans une salle réservée à cela pendant une semaine. Le port du masque est obligatoire et chaque visiteur doit se désinfecter les mains dès son arrivée. Le nombre de visiteurs est limité.

Prenez le temps de vous émerveiller et retrouver le plaisir de raconter des histoires. "L'Isle aux livres" est à votre disposition pour vous accueillir et vous accompagner dans vos lectures.

### INFORMATIONS

**Mail** : biblio@notre-dame-de-lisle.fr

**Page Facebook** : Bibliothèque-municipale-de-Notre-Dame-de-lisle

**Adresse** : enceinte de l'école de Notre Dame de l'Isle - 1, rue Mauger à Pressagny-le-Val

**Horaires d'ouvertures actuels** :

**Mercredi** : 10h - 12h et 15h - 17h

**Vendredi** : 16h45 - 17h45

Avec « l'Isle aux livres »

À DÉCOUVRIR !



**JEUNESSE**

“Les Couleurs de l'émotion”  
Anna Llenas

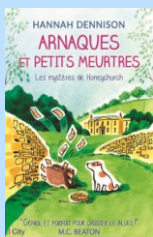
Aussi éducatif que ludique, un livre tout animé pour découvrir ses émotions ! De 3 à 6 ans.



**GONCOURT 2020**

“L'Anomalie”  
Hervé Le Tellier

Roman virtuose où la logique rencontre le magique, “L'anomalie” explore cette part de nous-mêmes qui nous échappe.



**POLAR**

“Arnaques et petits meurtres”  
Hannah Dennison

Une énigme pétillante comme un thé au citron avec un nuage d'humour British !



**ROMAN**

“Française”  
Alexandre Jardin

“Pour désobéir ensemble à la bêtise du monde”. Une effrontée qui se donne le droit d'être elle-même.

Découvrez plus d'infos sur notre page FACEBOOK :  
Bibliothèque-municipale-de-Notre-Dame-de-lisle.

QUESTIONNAIRE BIBLIO

Votre avis nous intéresse !

Petits ou grands, faites-nous partager vos envies de lecture. Plusieurs questionnaires peuvent être retournés au sein d'une même famille (photocopiez-le).

- Vous êtes :  une femme/fille  un homme/garçon
- Quel âge avez-vous ? .....

- Fréquentez-vous la bibliothèque ?  Oui  Non
- Pourquoi ? .....

- Combien de fois venez-vous à la bibliothèque dans l'année ? .....
- Pourquoi ? .....

- Quels sont vos centres d'intérêt ?
- Lecture  Jeux vidéo  Jeux de société  Films  Séries télévisées
- Sport  Activités extérieures
- Autres : .....

- Que lisez-vous ?
- Roman  Polar  Magazine  Bande dessinée  Conte  Biographie
- Fiction  Manga  Albums  Autres : .....

- Par quels moyens souhaitez-vous être informés des nouveaux ouvrages et/ou des activités de la bibliothèque ?
- Sur Facebook  Flyer dans votre boîte aux lettres
- Site internet de la mairie  Lettre d'information de la mairie

- Les horaires d'ouverture de la bibliothèque vous conviennent-ils ?
- Oui  Non
- Pourquoi ? .....

- L'accès à la bibliothèque vous convient-il ?  Oui  Non
- Pourquoi ? .....

- Quelles animations souhaiteriez-vous avoir ?
- Heure du conte  Rencontre d'auteurs  Club de lecture
- Débat littéraire autour d'un café
- Autres : .....

- Autres suggestions sur l'organisation de la bibliothèque :  
.....  
.....

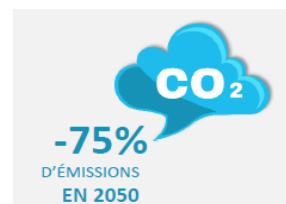
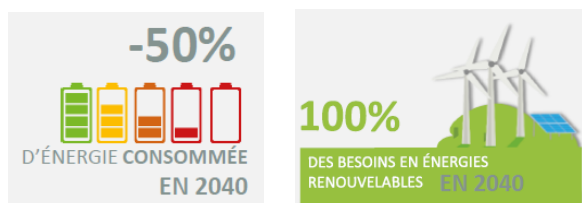
✂ Pour nous retourner ce questionnaire, il vous suffit de le découper, le remplir et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou après l'avoir rempli, de le scanner et de le renvoyer sur le mail de la bibliothèque **biblio@notre-dame-de-lisle.fr** merci à vous.

## Un plan de SNA pour la transition écologique

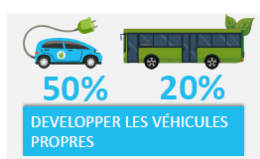
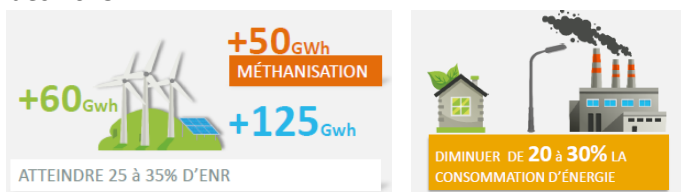
Afin de limiter son empreinte carbone et d'amorcer la transition énergétique, Seine Normandie agglomération a lancé son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ainsi le PCAET constitue-t-il un document programmatique en matière de développement durable et un document stratégique à traduire dans les PLU des communes associées.

La construction du plan s'appuie sur un certain nombre de constats : à l'heure actuelle, la facture énergétique annuelle représente 211 millions d'euros pour 2 175 GWh d'énergie consommée (1/3 par l'industrie, 1/4 par les logements, 1/4 par les transports). Sur cet ensemble, seuls 142,2 GWh (soit 6,5% des besoins en énergie) sont produits par des énergies renouvelables. Deux autres données traduisent les progrès à réaliser : sur 507 3232 tonnes de CO<sub>2</sub>, 100 000 sont captées, alors que 4% des besoins en fruits et légumes sont produits sur le territoire.

Les objectifs à atteindre dans le cadre du PCAET à l'horizon 2040 sont ambitieux :

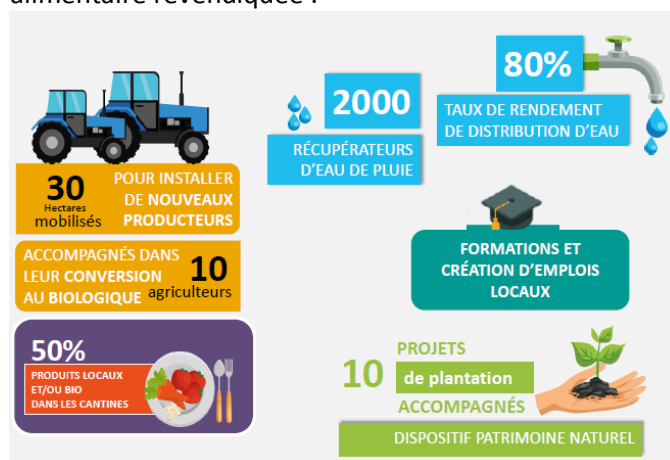


Pour y parvenir, un calendrier a été retenu, qui prévoit, dès 2025 :



Le PCAET s'appuie sur une politique volontariste visant à la sensibilisation à la sobriété énergétique : l'extinction nocturne de l'éclairage est valorisée ainsi que la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements. En parallèle, les entreprises sont encouragées à réduire leur consommation d'énergie. C'est aussi un changement de pratiques qui est visé : amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public, développement des énergies renouvelables, développement d'une mobilité propre, utilisation de matériaux bio-sources.

Le plan prévoit, en outre, une transition vers une agriculture raisonnée dans le cadre d'une gouvernance alimentaire revendiquée :



Il s'agit ainsi de favoriser une production alimentaire locale et biologique, tout en préservant la ressource en eau. La protection de la biodiversité est également à l'ordre du jour.



La mobilité est également à repenser, comme en témoignent les plans pour une mobilité douce.

La réduction des effets de nos modes de vie sur l'environnement est un préalable à une politique ambitieuse de développement durable :



réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction du rythme de l'artificialisation des sols, notamment par la densification du bâti existant, réduction et valorisation des déchets par le tri. Un plan ambitieux qui demande la participation de tous...

## Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Depuis la dernière parution du Catenay se sont tenus cinq conseils municipaux. Nous donnons ci-après, de façon thématique, les grandes lignes des procès-verbaux validés par notre assemblée communale. Pour plus de détails, nous vous rappelons que ces documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

### I - Finances et administration générale

#### 1. Décisions Modificatives n°02 et 03 au Budget 2020

Compte tenu des frais d'étude réalisés pour l'aménagement de la mairie, des ajustements budgétaires sont nécessaires en section d'investissement en augmentant le crédit du compte 2031 de 530 euros (chapitre 20 « immobilisations incorporelles »)

Par ailleurs, suite aux travaux réalisés au carrefour du cimetière (RD10 / rue de la Ceriseraie) ainsi qu'à la mairie, il y a lieu de régulariser les études non amortissables au compte de travaux par des ajustements budgétaires en section d'investissement. Une ouverture de crédit de 4093,45 € est donc pratiquée au chapitre 041 en recette et en dépense.

Ces deux opérations de régularisation, purement comptables, n'ont aucune incidence sur les dépenses de la commune. (23/10/2020)

#### 2. Convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme entre SNA et la commune de Notre-Dame de l'Isle

Depuis le 15 octobre 2020, Seine Normandie Agglomération a mis, par convention, à disposition des communes son service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme. La convention actuelle qui lie la commune et SNA arrive à terme le 31 décembre 2020 : il est donc proposé au Conseil municipal de la renouveler. Ainsi, une convention actualisée, [...] sera conclue pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. (11/12/2020)

#### 3. Convention de mise à disposition de locaux au profit du SIVOS des Iles de la Seine

Par délibération en date du 29 juin 2007, le Conseil Municipal, a autorisé la mise à disposition de locaux (cuisine équipée, petite cantine et salle du Clos Galy) situés rue du Clos Galy, au profit du SIVOS des Iles de la Seine. Cette convention étant venue à expiration, une nouvelle convention est proposée, [...] pour une durée de trois ans renouvelable une fois, moyennant une redevance équivalente à 160 % de la valeur locative des locaux, soit un loyer annuel de 1.462,40. Les charges afférentes à l'occupation seront en outre réglées par le SIVOS. (11/12/2020)

#### 4. Carrefour SCoT

M. le Maire invite les conseillers municipaux à participer au carrefour du SCoT qui se tiendra aux Andelys le 5 novembre prochain de 17h à 20h. (23/10/2020)

#### 5. Opposition au transfert de la compétence « PLU »

La loi ALUR adoptée le 24 mars 2014, instaure le transfert systématique de la compétence en matière de plan local d'urbanisme aux intercommunalités, sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent. A ce jour, la compétence n'a pas été transférée à Seine Normandie Agglomération et reste gérée au niveau communal.

Pour autant, suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires en 2020 et à l'élection du président de SNA, une nouvelle délibération des communes est nécessaire avant le 31 décembre 2020 pour s'opposer à ce transfert, à défaut de laquelle SNA deviendrait compétente au 1er janvier 2021.

Lors du Parlement des Maires du 9 septembre dernier, une majorité d'élus s'est prononcée en faveur du maintien de la compétence PLU au niveau communal. A ce jour, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification stratégique, est en cours de révision par Seine Normandie Agglomération. Dès lors, il apparaît prématuré de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'Urbanisme ; en effet, un travail préparatoire au transfert du PLU devrait être conduit pour définir une vision commune qui permettrait d'engager dans le futur l'élaboration d'un éventuel plan local d'urbanisme intercommunal.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil municipal de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération, ce que le conseil vote à l'unanimité des présents et représentés. (11/12/2020)

#### 6. Désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de la commune de Notre-Dame de l'Isle

En réponse à la demande du Conseil Départemental de l'Eure, le conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier à constituer dans le cadre du projet de véloroute / voie verte, dit « Seine à vélo », section Vernon – Les Andelys. . Deux propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis, ainsi qu'un propriétaire

## Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

suppléant se sont porté candidats suite à l'avis, affiché en mairie le 27 novembre 2020. Répondant aux différents critères définis par le Code Rural et de la Pêche Maritime, ont été élus à bulletins secrets au premier tour de scrutin et à l'unanimité des présents et représentés (soit 15 voix) : Mme BERTRAND Cécile (titulaire) ; M. JEGADO Laurent (titulaire) ; Mme BOUCHER Amélie (suppléante et membre du Conseil municipal)

A noter que, conformément à l'article L121-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, Monsieur le Maire siègera au sein de cette commission. (11/12/2020)

### 7. Désignation d'un référent bois et forêt

La chambre d'agriculture ayant demandé la désignation d'un élu(e) référent(e) pour les bois et forêts, Mme Laure BAUDOT a accepté d'assurer cette mission. (23/10/2020)

### 8. Désignation des délégués aux commissions SNA

L'assemblée communautaire de SNA a décidé de créer six commissions ouvertes aux conseillers municipaux. Ainsi chaque commune doit désigner deux représentants par commission. Après échange, le tableau est ainsi complété.

Commission	Nom/Prénom du commissaire
1. Attractivité économique	LEPRÉ Thierry
	FAVRESSE Alain
2. Habitat et mobilités	PERTOLDI Karine
	LERATE Catherine
3. Qualité de vie	LACAILLE Christophe
	BILLARD Pascale
4. Transition écologique	COTTARD Eric
	PERTOLDI Karine
5. Grand Cycle de l'Eau	HENNEQUET Claire
	DESMOUSSEAUX Bruno
6. Finances	BAUDOT Laure
	LEPRE Thierry

(29/01/2021)

### 9. Contrats d'Assurance des Risques Statutaires

M. le Maire expose au conseil municipal l'opportunité pour la commune de souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents. Le Conseil

Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, charge, en conséquence, le Centre de Gestion de négocier un contrat [...]auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Ce ou ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. :  
Décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-paternité-adoption,
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. :  
Accident du travail, maladie grave, maternité-paternité-adoption, maladie ordinaire.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune ou à l'établissement une ou plusieurs formules.

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans, à effet au 01/01/22

Régime du contrat : Capitalisation (29/01/2021)

### 10. Fond de concours de SNA 2021

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, la commune est éligible au fond de concours SNA selon le règlement établi. Si plusieurs projets pourraient être financés, ils n'ont pas tous le même degré d'avancement. C'est pourquoi, le conseil décide de déposer le dossier relatif à l'aire de jeux de la mairie. (23/10/2020)

### 11. Étude de sortie du tarif réglementé EDF

A compter du 1er janvier 2021, les collectivités peuvent sortir du tarif réglementé et s'adresser à tous autres fournisseurs d'énergie qu'EDF. Compte tenu de nos consommations modestes, les tarifs proposés par les différents opérateurs ne sont pas compétitifs. Il convient donc de ne pas changer de fournisseur pour l'instant et d'attendre le marché en groupement qui serait initié l'an prochain par le SIEGE 27 pour tout le département. (29/01/2021)

### 12. SIGES : Sortie de la commune de Sainte Colombe près Vernon

Suite à la modification de la carte scolaire, la commune de Sainte Colombe près Vernon, a demandé à sortir du SIGES (Syndicat Intercommunal de Gestion des Équipements Sportifs), aucun enfant n'en fréquentant plus les équipements depuis plus de dix



## Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

ans. En tant que commune membre, Notre-Dame de l'Isle doit donner son aval à ce retrait, accepté par le Conseil Syndical lors de sa réunion du 9 mars 2020, ce que fait le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés. (29/01/2021)

### II - Environnement et Travaux

#### 1. Chemins et chasseurs

Certains promeneurs se plaignent de la fermeture des chemins communaux lors de chasses. M. le Maire indique que cette situation est anormale. Trois chasses existent sur NDI dont deux privées. M. le Maire a pris contact avec les différentes sociétés et un point sera fait ; l'une d'elle s'est déjà engagée à communiquer pour l'année les jours de chasse. (29/01/2021)

M. Le maire rencontrera également les agriculteurs pour faire respecter l'état des chemins. Le sentier du Catenai est dans un très mauvais état et sera réhabilité au printemps. Pour aller plus loin, il sera proposé au budget de réaliser la signalisation des chemins communaux [...]. (29/01/2021)

A noter que tous les arrêtés de la préfecture concernant les dates des périodes de chasse et le zonage des réserves naturelles sont déjà sur le site de la commune (29/01/2021)

#### 2. Travaux d'aménagement des abords de la mairie

Le jeudi 22 octobre, le groupe de travail a rencontré le paysagiste du cabinet GILSON afin de définir les attentes en matière d'aménagement. L'objectif est de recréer un jardin public dans l'esprit du 19ème siècle mais en répondant aux usages d'aujourd'hui. Une aire de jeux pour les petits sera notamment prévue.

#### 3. Travaux de l'église

Le chantier participatif du samedi 3 octobre s'est bien déroulé avec une quinzaine de participants et en présence de Monsieur Wazylysyn, ingénieur du patrimoine. Ainsi le piochage des enduits de la façade Est a-t-il été réalisé.

Le mardi 22 octobre, l'entreprise Quesnet-Ferus, retenue pour la réfection des enduits et des joints, a rencontré, avec M. le Maire, l'ingénieur du patrimoine pour définir les prestations attendues. (23/10/2020)

Après la trêve hivernale, les travaux de ravalement de l'église vont pouvoir reprendre en fonction des conditions météo et des bénévoles disponibles.

La statue de Saint Fiacre a repris sa place après sa très belle restauration. Le Conseil est favorable à la poursuite de la restauration des statues ; la question de la restauration du vitrail se pose dans la logique d'une politique de préservation du patrimoine bâti. (29/01/2021)

#### 4. Travaux SIEGE : rues Georges Clergeot et Camille Isambard : conventions de participation financière 2021

Le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux, rue Georges Clergeot, sur le réseau de distribution publique d'électricité (y compris la moyenne tension), d'éclairage public et de télécommunications. Ces travaux concernent également les rues Sainte Geneviève, la rue des Prés et la rue de Port Mort.

Une réunion publique sera réalisée pour présenter le projet et le déroulement des travaux.

La participation de la commune s'élève à 37.500,00 € en section d'investissement et 17.916,67 € en section de fonctionnement.

Des travaux de même nature sont prévus rue Isambard et appellent une nouvelle participation de la commune, à savoir 7 041.66 € en section d'investissement et 8 750.00 € en section de fonctionnement.

Les montants des deux opérations seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés, dans la limite des montants votés par le Conseil Municipal. (29/01/2021)

#### 5. Point d'avancée des travaux de voirie rue Georges Clergeot

Pour rappel, un projet de voirie est à l'étude, dont la charge financière sera partagée pour moitié avec le Syndicat de voirie, soit un solde d'environ 150 000€ à charge de la commune. Cet aménagement devra prendre en compte les mobilités douces (piétons, vélos...), mais aussi assurer la sécurité de tous les usagers notamment en limitant la vitesse.

Un premier projet avait été proposé par le SVVS l'an passé mais n'a pas été retenu car il ne prenait pas en charge la gestion des eaux pluviales. Le syndicat de voirie n'étant pas compétent sur les eaux pluviales et SNA n'ayant pas encore les structures pour gérer la compétence eaux pluviales urbaines l'étude hydraulique sera réalisée par la commune et prise en charge par SNA. (29/01/2021)

## Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

### 6. Programmation du lieu de vie et de savoir à la chapelle

La programmiste du cabinet AMOÉ a proposé deux scénarios d'aménagement de la chapelle après les rencontres organisées avec les collégiens de la commune et des adultes de nos associations. Une réunion de travail se tiendra prochainement afin avant de poursuivre le travail de programmation. Cette opération importante est inscrite au contrat de territoire de SNA pour son financement. (29/01/2021)

### III/ Communication

#### 1. Livret d'accueil des nouveaux habitants

Le groupe de travail communication - solidarités va actualiser le livret d'accueil destiné aux nouveaux habitants. (23/10/2020) Dans le même temps, une réflexion est ouverte sur l'information relative aux services sociaux.

#### 2. Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue comme à l'accoutumée, dans le respect des gestes barrière et de la jauge imposée par les mesures sanitaires. Toutefois, compte tenu des dispositions relatives à l'épidémie de COVID 19, le traditionnel cocktail n'a pu être organisé (dispositions annoncées lors du Conseil Municipal du 23/10/2020)

#### 3. Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux n'ayant pu se tenir en raison de la pandémie, M. le maire propose d'en consacrer le budget à l'édition d'un calendrier reprenant les photos d'anciennes cartes postales du village en vis-à-vis de photos actuelles. La proposition est retenue et il est décidé d'aller à la rencontre des habitants en effectuant la distribution en porte à porte. Ce sera l'occasion de connaître leurs besoins dans cette période difficile. (11/12/2020)

M. Christophe Lacaille, adjoint à la communication et aux solidarités, fait un retour sur la distribution des calendriers à l'occasion des vœux dont les appréciations sont très positives. (29/01/2021)

### IV/ Education, Culture, Solidarité

#### 1. Plan communal d'alerte et d'urgence

Suite à une première campagne d'information, une vingtaine d'habitants se sont inscrits afin de bénéficier des dispositions prises dans le cadre de ce plan. Des modalités de mise en œuvre, seront proposées par la commission solidarité. (23/10/2020)

#### 2. Transports scolaires

De nombreux dysfonctionnements ont été constatés par les usagers des transports scolaires. Toutefois, afin contraindre le prestataire à respecter ses obligations dans le cadre de sa délégation de service public, il convient que les parents rassemblent des constatations précises.

Par ailleurs, une pétition des parents d'élèves de notre regroupement pédagogique est en cours concernant le déplacement de l'arrêt de bus de Pressagny l'Orgueilleux. Le sujet sera abordé lors du conseil d'école du 3 novembre prochain. (23/10/2020)

#### 3. Noël des enfants

Compte tenu des conditions sanitaires, il ne pourra pas y avoir de spectacle cette année salle du Clos Galy. Les cadeaux seront distribués en porte à porte par le Père Noël en calèche avec le concours de M. Di Giulian. Pour la sonorisation, une déclaration sera faite auprès de la SACEM. (11/12/2020)

#### 4. Repas des aînés 2021

Chaque année, nous organisons un repas pour nos aînés et un colis est distribué aux absents. Compte tenu de la pandémie, ce rassemblement festif ne pourra se tenir cette année à notre grand regret. Plusieurs actions sont à l'étude en lien avec notre restaurateur dont la commission solidarité va étudier la mise en œuvre. (29/01/2021)

#### 5. SIVOS

Mme Lunel signale des retards systématiques des transports scolaires dans le RPI. Le SIVOS et SNA seront alertés sur cet état de fait inacceptable. D'autres points importants seront abordés lors d'une prochaine réunion du conseil syndical convoquée en urgence (29/01/2021)

#### 6. Salle du Clos Galy

Afin d'engager la réflexion sur la réhabilitation de la salle du Clos Galy et de sa cuisine avec le concours de la donation du comité des fêtes, il est créé une commission composée de Mesdames Baudot, Boucher, Billard et Tison et de M. Favresse. (11/12/2020)

#### 7. Mobilité nouvelle pour Les Andelys

Une élève de NDI scolarisée au lycée Jean Moulin des Andelys ne pouvait jusqu'à présent bénéficier de transport scolaire. M. le Maire est intervenu auprès de la région pour y remédier. (29/01/2021)

## Environnement - Travaux

### Le jury nous jette des fleurs...



Comme en témoignent les pancartes situées aux entrées de la commune, Notre-Dame de l'Isle a été récompensée d'une première fleur

décernée par le jury régional des villes et villages fleuris en décembre 2020.

Nos efforts de fleurissement se poursuivent avec la plantation prochaine du carrefour du cimetière. A cette occasion, la population sera invitée à participer.

A vos pelles, pioches, râteaux et arrosoirs !



### Un travail collectif pour le patrimoine

Grace au dévouement de nos concitoyens et des employés municipaux notre église se rajeunit doucement...



Les burins ont chauffé pendant des heures le samedi 3 octobre 2020.

L'équipe, constituée d'une quinzaine de participants, accompagnés de Monsieur

Wazylysyn, ingénieur du patrimoine, n'a pas compté ses efforts pour débarrasser les murs de leur gangue de crépis dégradés.

Après une réunion de chantier, le mardi 22 octobre 2020, en compagnie du maire et de M. l'ingénieur du patrimoine, l'entreprise de maçonnerie retenue est rapidement intervenue pour rendre une belle allure à

l'édifice sur sa façade Est. Malgré un second WE d'intervention d'une équipe de valeureux bénévoles le 20 février dernier, les travaux sont loin d'être terminés et nous aurons encore besoin de bras pour la façade Nord.

Merci à toutes et à tous pour votre implication dans ce beau projet !



### Une nouvelle étape vers le recyclage

#### LE SYGOM VOUS ÉQUIPE !

- Opération de dotation de bacs du 8 mars au 3 juillet 2021 -



Le **SYGOM** (**SY**ndicat de **G**estion des **O**rdures **M**énagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) est en charge de la collecte et du traitement de vos déchets.

Dans une volonté d'amélioration du cadre de vie pour la préservation de l'environnement, le service de collecte des déchets évoluera en 2021.

**Chaque foyer sera équipé gratuitement de bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.**

**Finis les sacs en plastiques jaunes**, les déchets recyclables seront collectés en porte-à-porte, en vrac, dans ce nouveau bac jaune dédié. Par la suite, vos *consignes de tri seront simplifiées* à la rentrée et un nouveau guide de tri sera mis à disposition de chaque foyer.

**L'opération de dotation se déroulera entre le lundi 22 mars et le samedi 3 avril sur notre commune.**

**Un agent du SYGOM se présentera à votre domicile** pour distribuer les bacs correspondant à la composition de votre foyer, recenser vos besoins et apporter toutes précisions utiles. **Merci de lui réserver bon accueil !**

Les bacs usagés seront récupérés par le SYGOM et valorisés. *La maintenance, le remplacement et les nouvelles dotations de bacs seront assurés gratuitement par le SYGOM.*

Par ailleurs, gérer votre accès à la déchetterie en ligne est maintenant possible grâce au nouveau portail du SYGOM. À l'adresse :

<https://sygom.horanet.com/>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du SYGOM - [www.sygom.fr](http://www.sygom.fr)

## Ça s'est passé à Notre-Dame de l'Isle

### Un 11 novembre en comité restreint

Compte tenu de la « jauge sanitaire » en vigueur, seul M. le maire, entouré de quelques conseillers municipaux et d'un représentant des anciens combattants, se sont retrouvés au pied du monument aux morts à l'entrée de notre cimetière pour honorer ceux qui ont payé de leurs vies la paix et la liberté dont nous profitons aujourd'hui.



M. le maire, comme à l'accoutumée a donné lecture de la lettre de Mme la ministre des armées puis honoré le nom des personnes qui ont donné leur vie pour notre pays cette année avant de déposer la gerbe en compagnie du représentant des anciens combattants.

### Un Noël « ambulant »

Rassemblements interdits, aurait signifié pas de goûter, pas de spectacle de Noël, pas de distribution de cadeaux dans la salle des fêtes décorée pour les enfants ? Eh bien non ! ce n'était pas possible... Nos petits ne méritaient pas ça. Il fallait trouver une solution pour, au moins, leur faire parvenir les cadeaux du Père Noël municipal.

C'est donc en calèche et en musique que le Père Noël s'est rendu chez nos petits habitants, grâce aux efforts de Razad, le gentil âne d'Éric Di Giulian. Un grand merci à ses maîtres pour leur participation...

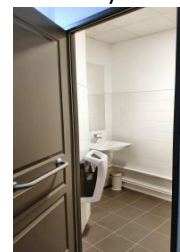
Les cadeaux ont ainsi pu être distribués dans le respect des gestes barrière. Surpris pour certains et parfois même un peu effrayés, les enfants ont tout de même largement apprécié cette visite inattendue.



### Aménagement de la mairie



Les travaux de mise aux normes PMR de la mairie (pour l'accès des personnes à mobilité réduite) sont désormais terminés et chacun a pu apprécier le nouvel accueil du public au rez-de-chaussée.



Après l'isolation de l'ensemble, qui permet déjà de substantielles économies d'énergie, la remise en état du bâtiment se poursuit avec la réfection des bureaux du premier étage.



Une réflexion sur les abords de la mairie est déjà engagée : la création d'un jardin public accessible à



tous est à l'examen. De même, la réflexion sur l'aménagement des lieux de culture se poursuit : la réhabilitation de l'ancienne chapelle sainte Geneviève fait actuellement l'objet d'une étude programmatique.

### Joies et peines 2020 - 21

#### Ont vu le jour :

- Le 1<sup>er</sup> mars 2021 Noah ROPITAL.
- Le 6 nov 2020 : Gabin, Franck, Stéphane FOSTER.
- Le 4 sept 2020 : Stella, Jeanne, Victoire BARRIOS VALCARTEL.
- Le 4 juil 2020 : Noham, Hadj, Ahmed BENZERGA.
- Le 18 juin 2020 : Octave, Léon ENSELME.
- Le 2 mai 2020 : Milan, Bruno, Belaïd GOUTAL.
- Le 20 avril 2020 : Adryel GANGLOFF PLÉSEL .
- Le 9 janv 2020 : Jade, Sylvie Christine CHOVEAUX.

#### Se sont mariés :

- Le 24 oct 2020 : Eugénie, Françoise, Anne Marie DERAY et Florian Bernard Charles LORAILLER

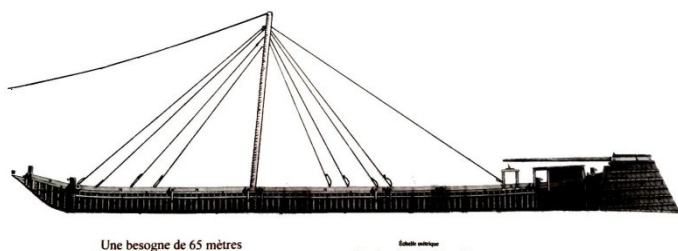
#### Nous ont quittés :

- Le 4 mars 2021 : M. Michel TOURON.
- Le 26 janv 2021 : Mme Marie Claire MARTIN.
- Le 6 mars 2020 : M. Michel PALES.
- Le 11 avril 2020 : Mme Berthe GUERBOIS.
- Le 20 avril 2020 : Mme Jeannine CANEVET.
- Le 13 mai 2020 : Mme Germaine FOUET.
- Le 5 août 2020 : Mme Georgette COCU GOSLIN.

## Au fil de l'histoire de Notre Dame de l'Isle

Si notre bord de Seine et sa belle esplanade sont seulement animés périodiquement aujourd'hui par des foires à tout, feux de la Saint-Jean, feux d'artifices ou salons du livre en attendant de recevoir une halte de « la Seine à vélo », ce n'était pas le cas pendant les siècles précédents comme nous allons le voir...

Autrefois, la Seine constituait l'axe de communication principal pour le transport des marchandises vers Paris ou même de voyageurs par les « coches d'eau » (Paris-Rouen en 4 jours et 5 pour Rouen-Paris). Les bateaux étaient halés par des chevaux (voire des hommes), des chevaux particulièrement robustes dressés pour cette



tâche et attelés par deux pour former une « courbe ». Un passage leur était aménagé le long des rives, « le chemin de halage » ; une ordonnance de Charles VI, (le roi fou), datant de 1415, fit obligation aux riverains de la Seine de « laisser un chemin de 24 pieds (7,80 m, également la largeur des arches des ponts), le long de la rivière pour le trait des chevaux ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant, la Seine portait des « besognes », de grands bateaux à fond plat, mesurant jusqu'à 60 mètres de long et transportant jusqu'à 750 tonnes de fret. Un cordage de traction était attaché au mât de halage, placé au quart avant des bateaux, assez haut sur celui-ci pour ne pas accrocher d'obstacles sur des rives encore sauvages.

Le halage était un travail dangereux : en cas d'absolue nécessité, le « charretier de rivière » coupait le cordage pour sauver ses chevaux. Le bateau, alors livré à lui-même, partait au fil de l'eau ; par sa seule habileté, le batelier manœuvrant le gouvernail, pouvait alors éviter le naufrage.

La Seine, jusqu'aux grands travaux contemporains de régularisation, était un cours d'eau indompté ; elle comportait des rétrécissements appelés « pertuis », dans lesquels le courant s'accélérait, rendant très difficile la navigation et nécessitant l'emploi de chevaux de renfort. Suivant la puissance du courant, étaient mobilisées une

ou plusieurs courbes, voire des hommes – ou des femmes – harnachés de « bricoles » pour un halage efficace... Par exemple, pour monter le pertuis de Combarbe en face de Notre-Dame-de-l'Isle, appelé également pertuis des Gourdaines, il fallait six chevaux ; pour franchir le pont de Vernon huit chevaux de renfort et, si nécessaire, un certain nombre d'habitants. La remontée du pont de Pont-de-Arche était redoutable, comme le montre un célèbre vitrail de l'église : jusqu'à 50 chevaux devaient haler les lourds bateaux ; quelquefois quelque 400 à 500 hommes ou femmes de tous âges et toutes conditions étaient appelés à la rescousse...

Nombre de chemins de halage empruntés par ces chevaux et leurs charretiers existent encore aujourd'hui, leur largeur légale est toujours fixée à 7,80 mètres. Au niveau de notre commune, le chemin de halage se trouve rive gauche, coté le Goulet. Sur notre rive, seule « la banquette », une servitude de 3,25 mètres, est appliquée.

Sur la Seine à cause d'affluents, de bras ou autres obstacles, les changements de rive étaient fréquents et leur nombre tributaire de l'état de la rivière : une cinquantaine en basses eaux pour seulement une douzaine pendant les « bonnes eaux ». Les passe-cheval n'étaient pas larges et les chevaux, serrés les uns contre les autres au côté de leurs charretiers, devaient rester calmes, une nervosité de leur part entraînant un chavirage certain.

Ces changements de rives n'étaient pas les seules manœuvres délicates, le trématage (dépassement d'un bateau par un autre) ou le croisement d'un « montant » et d'un « avalant » n'étaient pas sans poser de problèmes... Et d'après divers témoignages, il semble en effet que le trématage pouvait dégénérer en conflits entre les bateliers. Il ne faut surtout pas perdre de vue que la navigation de ces bateaux était avant tout une affaire commerciale. Gagner du temps était important. Ces manœuvres étaient similaires : le bateau trématé (le dépassé ou l'avalant dans le cas d'un croisement) allait se placer « bord-hors » (loin de la rive de halage), arrêtait ses chevaux, rabattait son mât de halage et laissait tomber son tirage au fond de l'eau pour permettre le passage du bateau qui le trématait ou le croisait.



## Au fil de l'histoire de Notre Dame de l'Isle

En plus des obstacles naturels comme les pertuis, les ponts avaient à cette époque des arches resserrées provoquant une accélération du courant. Seule l'une d'entre elles, «l'arche marinière», était réservée au passage des bateaux. Le franchissement des pertuis et des ponts nécessitait la présence de spécialistes : le maître du pertuis ou le maître du pont décidant du nombre de chevaux de renfort et des aides à mobiliser pour effectuer la manœuvre ; ils veillaient également à ce que les pêcheries ou les moulins ne gênent pas

L'ordonnance de 1415 créa quatre maîtres de pont et deux maîtres de pertuis en basse Seine (entre Rouen et Paris) : les maîtres de pont de Poissy, de Mantes, de Vernon et de Pont-de-l'Arche ; les maîtres de pertuis de Combarbe (« chez nous ») et de Poses. Ces « maîtres » étaient des « officiers » qui avaient prêté serment et étaient nommés par la prévôté des marchands de Paris. Ils recevaient une redevance des bateliers à chaque franchissement proportionnelle à la taille du bateau. Très vite, l'office devint héréditaire. Ainsi, à Vernon, la famille Charité devait fournir les maîtres du pont au moins depuis le xv<sup>e</sup> siècle ; les Charité de Vernon appartenaient à la fin de l'Ancien Régime à la bourgeoisie fortunée de la ville.

Cette ordonnance de 1415 fut reprise très largement dans celle de Colbert de 1669 et celle de la Ville en décembre 1672, confirmant l'office de maître de pont et de maître de pertuis. Mais à la Révolution, durant la nuit du 4 août, les privilèges furent abolis provoquant la disparition de cet office de maître de pont ou de pertuis. Du coup la navigation sur la Seine fut totalement désorganisée, les bateaux chargés de blé et de farine ne parvenant plus à Paris qui connut la disette et une longue période de pain cher. En effet, les moyens de substitution, les convois de charrettes, ne pouvaient pas transporter des volumes importants et surtout, malgré la présence d'hommes armés, ces convois, en traversant les villes et les villages, étaient régulièrement pillés par la population affamée.

Il fallut attendre le Directoire pour voir la création de la fonction de «chef de pont» et de «chef de pertuis» et la reprise de la navigation. Ces «chefs» remplissaient le même rôle que les « maîtres », mais leur statut juridique était différent : ils étaient nommés par l'administration des ponts et chaussées qui les choisissait en raison de leurs compétences, ils recevaient une redevance à chaque fois qu'ils aidaient le franchissement du pont ou pertuis mais ils devaient prouver qu'ils possédaient une fortune foncière suffisante pour indemniser un batelier en cas de

sinistre dont ils seraient rendus responsables, puisqu'à l'époque, il n'existait pas d'assurance. Les passages les plus proches de nous comptaient 1 chef et 5 aides pour notre pertuis de Combarbe et 1 chef et 24 aides pour le pont de Vernon particulièrement difficile à franchir.

Pendant plus de quatre siècles les maîtres de ponts et les maîtres de pertuis, remplacés après la Révolution par des chefs de pont et des chefs des pertuis, avaient été des personnalités familières aux gens de rivière, indispensables pour assurer les franchissements de difficultés sur une Seine non aménagée. Les chefs de pont et les chefs de pertuis ont disparu au fur et à mesure de l'aménagement du fleuve.

Avec l'arrivée des moteurs à vapeur ou électriques, le halage le long des canaux où des rives aménageables fut progressivement

assuré par des véhicules «tracteurs» à la place des chevaux ou carrément remplacé par le «touage» quand les rives, comme celles de la Seine, ne possédaient pas de voie carrossable.

Le touage était l'utilisation d'un bateau tracteur, le toueur. Ce bateau amphidrome (proue et poupe identiques) se tractait sur une chaîne ou un câble noyé au



fond du fleuve (visible ici à l'avant et sur le pont du bateau), pour remonter le courant, traînant derrière lui, à 2,5 km/h environ, jusqu'à une

douzaine de péniches. Dans la Seine une chaîne mesurant 226 kilomètres, avait été établie entre Conflans-Sainte-Honorine et Le Trait en aval de Rouen. L'arrivée de puissants remorqueurs, du chemin de fer, des transports routiers, a entraîné la disparition de ce type de navigation. À noter qu'il reste toujours un toueur en activité (un des seuls au monde) fonctionnant avec un moteur électrique, pour permettre aux péniches de franchir les 5670 mètres du souterrain de Riqueval, sur le canal de Saint-Quentin, sans faire tourner leur moteur.

Une partie de ces données est tirée du magnifique site de l'association « traits en savoie » <http://www.traitsensavoie.fr/> et un grand merci à Jean Baboux pour ses précieuses informations

Alain Favresse

## 116.117 : un numéro national pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie



EN SEMAINE  
APRÈS 20H  
LE WEEK-END :  
le samedi  
à partir de 12h  
UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE  
MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

**116.117**  
NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

EN CAS D'URGENCE VITALE,  
APPELEZ LE 15

Aujourd'hui, vous êtes peut-être un peu perdu lorsque vous souhaitez joindre un médecin généraliste **en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux** car vous pouvez le faire via différents numéros de téléphone. Désormais, plus de question à se poser : besoin d'un conseil, d'un avis médical ou d'être orienté, **faites le 116.117**, partout en Normandie !

Ce service est disponible aux heures de fermeture des cabinets médicaux : **tous les soirs après 20h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés.**

**Attention** : le 116.117 ne sera pas accessible en journée, durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.

### Usage des appareils bruyants

L'usage des outils et appareils bruyants (tronçonneuses, tondeuses à gazon, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral.

Voici les plages horaires où leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 19h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



**Les Feux de jardin sont désormais interdits toute l'année**

### Elagage et entretien des cours d'eau



La réglementation impose aux propriétaires d'arbres débordant sur la voie publique de les élaguer régulièrement afin qu'ils n'entravent pas la circulation des piétons ou des véhicules.

De même, les branches ne doivent pas entrer en contact avec les lignes électriques ou du réseau téléphonique.

Il appartient aux riverains **d'entretenir le lit du Catenay** pour permettre son flux normal. La préservation de la qualité des eaux est de la responsabilité de chacun.



### DÉCHETTERIE D'AUBEVOYE

3, rue de l'étang :  
02.32.53.26.35



**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au samedi

HIVER (du 1/10. au 31/03) 08h30-11h45 — 14h00-16h45  
ÉTÉ (du 1/04 au 30/09.) 08h30-11h45 — 14h00-17h45



**Voir tous les détails en page 11**

## Informations utiles

MAIRIE	SERVICES DE L'ETAT	INDUSTRIE	GITES RURAUX
27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 ✉ <a href="mailto:mairie@notre-dame-de-lisle.fr">mairie@notre-dame-de-lisle.fr</a> <b>Horaires d'ouverture</b> : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h En matinée sur rendez-vous	<b>Préfecture de l'Eure</b> : Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27. <b>Sous-préfecture des Andelys</b> 10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys	<b>Aco Produits Polymères SA</b> Tél. : 02.32.51.30.55. <b>GSM Granulats</b> Tél. : 02.32.52.61.90	<b>Gîte Charmoye</b> , Gîte de France n° 919 44 bis rue Georges Mauger Tél. : 02.32.39.53.38 (réservation) <b>L'Orée du Val</b> Gîte de France n° 1151 48 rue Georges Mauger Mobile : 06 32 34 28 89
ECOLES	Assistants maternelles	ARTISANS	SANTE / BIEN ÊTRE
<b>Ecole - Notre-Dame de l'Isle</b> 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22. <b>Ecole - Pressagny-l'Orgueilleux</b> 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél. : 02.32.21.67.10	<b>Mme Hélène Boucher</b> 5 rue d'Hennezis – (Pressagny le Val) 27940 Notre-Dame-de-l'Isle ✉ : <a href="mailto:hboucher2@orange.fr">hboucher2@orange.fr</a> Tel : 02 32 21 12 26 Mob : 06 84 20 93 44	<b>AC Couverture Zinguerie</b> 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59 <b>A2CM Masset - charpente</b> 8, rue Georges Mauger Tél. : 02.32.53.45 52 <b>Cellier Laurence</b> La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 ✉ <a href="mailto:laurence@lafeehirondelle.fr">laurence@lafeehirondelle.fr</a>	<b>Infirmières D.E.</b> Sylvie Goulay & Nicole Saunier Tél.: 02 32 52 58 72 Cabinet : 81, Grande rue, 27940 PORT-MORT. Sur rendez-vous
BIBLIOTHEQUE	ASSOCIATIONS	<b>Di Giuliani Eric - maçonnerie</b> 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 <b>Lorailier Bernard - Plaquiste</b> 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20 <b>Méheust Reynald</b> <b>Terrassement Assainissement</b> 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 <b>Pertoldi Karine</b> <b>Graphiste freelance</b> 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. <b>Skaziak Eric, Parcs et jardins</b> 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. <b>M. Jégado :Chauffage,</b> <b>Electricité, Plomberie</b> 15, rue des Andelys Tél. : 02 32 53 75 25 ✉: <a href="mailto:contact@sarl-jegado.fr">contact@sarl-jegado.fr</a> <a href="http://www.jegado-chauffage-vernon.fr/">www.jegado-chauffage-vernon.fr/</a> <b>M. Tournon Jérémy</b> <b>Motoculture de plaisance</b> 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ <a href="mailto:tjmotoculture27@gmail.com">tjmotoculture27@gmail.com</a> <b>Lesur Olivier &amp; Cindy</b> <b>Apiculteurs récoltants</b> ✉ <a href="mailto:aleuredumiel@gmail.com">aleuredumiel@gmail.com</a> Mobile : 06.43.90.73.98	<b>SANTE / BIEN ÊTRE</b>
<b>MUNICIPALE</b> 1 rue Mauger Pressagny le val 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE <b>Horaires d'ouverture</b> : Mercredi : 10h30 – 12h, 15h – 17h Vendredi : 16h – 19h ✉ <a href="mailto:biblio@notre-dame-de-lisle.fr">biblio@notre-dame-de-lisle.fr</a>	<b>Comité des fêtes de Notre Dame de L'Isle</b> Présidente : Valérie Lepré ✉ <a href="mailto:comitedesfetes.ndi@gmail.com">comitedesfetes.ndi@gmail.com</a> Site: <a href="https://www.facebook.com/CDF.NDI27">https://www.facebook.com/CDF.NDI27</a> <b>Accordéon Club de Normandie</b> Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45 <b>AISLC (Association Isoise Sports Loisirs Culture)</b> Présidente : Pascale Billard 23, route de Vernon Tél. : 02.32.52.03 78 <b>Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie.</b> Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53. <b>Amicale Canine de Pressagny rue des Prés</b> Tél. : 06.20.13.86.68 <b>Association cultuelle orthodoxe de Vernon et sa région,</b> 10 rue du Moulin, Pressagny le Val <b>ACDEC, Association Contre le Développement et l'Extension des Carrières</b> 15, rue Léopold Joly 27940 Notre-Dame-de-l'Isle ✉ <a href="mailto:adcec27@gmail.com">adcec27@gmail.com</a> Site : <a href="http://carrieres-adcec-27-pressagny-notre-dame-lisle-portmort.over-blog.com/">http://carrieres-adcec-27-pressagny-notre-dame-lisle-portmort.over-blog.com/</a>	<b>Di Giuliani Eric - maçonnerie</b> 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 <b>Lorailier Bernard - Plaquiste</b> 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20 <b>Méheust Reynald</b> <b>Terrassement Assainissement</b> 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 <b>Pertoldi Karine</b> <b>Graphiste freelance</b> 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. <b>Skaziak Eric, Parcs et jardins</b> 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. <b>M. Jégado :Chauffage,</b> <b>Electricité, Plomberie</b> 15, rue des Andelys Tél. : 02 32 53 75 25 ✉: <a href="mailto:contact@sarl-jegado.fr">contact@sarl-jegado.fr</a> <a href="http://www.jegado-chauffage-vernon.fr/">www.jegado-chauffage-vernon.fr/</a> <b>M. Tournon Jérémy</b> <b>Motoculture de plaisance</b> 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ <a href="mailto:tjmotoculture27@gmail.com">tjmotoculture27@gmail.com</a> <b>Lesur Olivier &amp; Cindy</b> <b>Apiculteurs récoltants</b> ✉ <a href="mailto:aleuredumiel@gmail.com">aleuredumiel@gmail.com</a> Mobile : 06.43.90.73.98	<b>SERVICES D'URGENCE</b>
 <b>Seine Normandie Agglomération</b> 12 rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS Tél. : 02 32 53 50 03 <b>Horaires d'ouverture</b> : Tous les jours sauf le samedi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30 <b>Antenne locale</b> 13, rue Lavoisier 27702 LES ANDELYS Tél. : 02.32.71.25.20. courriel : <a href="mailto:contact@cc-andelys.fr">contact@cc-andelys.fr</a> <b>Horaires d'ouverture</b> : Tous les jours sauf le samedi : 8h45-12h30 ; 13h45-17h30 jeudi :-18h30 vendredi:-16h30	<b>Comité des fêtes de Notre Dame de L'Isle</b> Présidente : Valérie Lepré ✉ <a href="mailto:comitedesfetes.ndi@gmail.com">comitedesfetes.ndi@gmail.com</a> Site: <a href="https://www.facebook.com/CDF.NDI27">https://www.facebook.com/CDF.NDI27</a> <b>Accordéon Club de Normandie</b> Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45 <b>AISLC (Association Isoise Sports Loisirs Culture)</b> Présidente : Pascale Billard 23, route de Vernon Tél. : 02.32.52.03 78 <b>Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie.</b> Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53. <b>Amicale Canine de Pressagny rue des Prés</b> Tél. : 06.20.13.86.68 <b>Association cultuelle orthodoxe de Vernon et sa région,</b> 10 rue du Moulin, Pressagny le Val <b>ACDEC, Association Contre le Développement et l'Extension des Carrières</b> 15, rue Léopold Joly 27940 Notre-Dame-de-l'Isle ✉ <a href="mailto:adcec27@gmail.com">adcec27@gmail.com</a> Site : <a href="http://carrieres-adcec-27-pressagny-notre-dame-lisle-portmort.over-blog.com/">http://carrieres-adcec-27-pressagny-notre-dame-lisle-portmort.over-blog.com/</a>	<b>Di Giuliani Eric - maçonnerie</b> 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 <b>Lorailier Bernard - Plaquiste</b> 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20 <b>Méheust Reynald</b> <b>Terrassement Assainissement</b> 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 <b>Pertoldi Karine</b> <b>Graphiste freelance</b> 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. <b>Skaziak Eric, Parcs et jardins</b> 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. <b>M. Jégado :Chauffage,</b> <b>Electricité, Plomberie</b> 15, rue des Andelys Tél. : 02 32 53 75 25 ✉: <a href="mailto:contact@sarl-jegado.fr">contact@sarl-jegado.fr</a> <a href="http://www.jegado-chauffage-vernon.fr/">www.jegado-chauffage-vernon.fr/</a> <b>M. Tournon Jérémy</b> <b>Motoculture de plaisance</b> 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ <a href="mailto:tjmotoculture27@gmail.com">tjmotoculture27@gmail.com</a> <b>Lesur Olivier &amp; Cindy</b> <b>Apiculteurs récoltants</b> ✉ <a href="mailto:aleuredumiel@gmail.com">aleuredumiel@gmail.com</a> Mobile : 06.43.90.73.98	<b>Pompiers</b> : 18 <b>Samu</b> : 15 <b>SOS Médecins</b> 02.32.33.32.32 <b>Hôpital Vernon</b> : 02.32.71.66.00 <b>Médecins généralistes de garde</b> 116 117 <b>Gendarmerie</b> : 17 ↳ Les Andelys : 02.32.54.03.17. <b>Eau (S.N.A)</b> : 0800 877 915 <b>EDF</b> : 0810 33 30 27 <b>SOS Essaim d'abeilles</b> <b>Doré Daniel Apiculteur</b> 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.42.86.28.12. <b>SOS Essaim de guêpes</b> M.Fouquet Mobile : 06.43.27.87.61
 <b>Conseil départemental de l'Eure</b> Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. <a href="http://www.eure-en-ligne.fr/cq27">www.eure-en-ligne.fr/cq27</a> Président. Pascal Lehongre	<b>ACDEC, Association Contre le Développement et l'Extension des Carrières</b> 15, rue Léopold Joly 27940 Notre-Dame-de-l'Isle ✉ <a href="mailto:adcec27@gmail.com">adcec27@gmail.com</a> Site : <a href="http://carrieres-adcec-27-pressagny-notre-dame-lisle-portmort.over-blog.com/">http://carrieres-adcec-27-pressagny-notre-dame-lisle-portmort.over-blog.com/</a>	<b>Di Giuliani Eric - maçonnerie</b> 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 <b>Lorailier Bernard - Plaquiste</b> 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20 <b>Méheust Reynald</b> <b>Terrassement Assainissement</b> 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 <b>Pertoldi Karine</b> <b>Graphiste freelance</b> 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. <b>Skaziak Eric, Parcs et jardins</b> 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. <b>M. Jégado :Chauffage,</b> <b>Electricité, Plomberie</b> 15, rue des Andelys Tél. : 02 32 53 75 25 ✉: <a href="mailto:contact@sarl-jegado.fr">contact@sarl-jegado.fr</a> <a href="http://www.jegado-chauffage-vernon.fr/">www.jegado-chauffage-vernon.fr/</a> <b>M. Tournon Jérémy</b> <b>Motoculture de plaisance</b> 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ <a href="mailto:tjmotoculture27@gmail.com">tjmotoculture27@gmail.com</a> <b>Lesur Olivier &amp; Cindy</b> <b>Apiculteurs récoltants</b> ✉ <a href="mailto:aleuredumiel@gmail.com">aleuredumiel@gmail.com</a> Mobile : 06.43.90.73.98	<b>MENTIONS LEGALES</b>
			<b>Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure)</b>  Directeur de Publication : Thibaut Beauté Pdt du comité de rédaction : Christophe Lacaille  <b>Maquette</b> : Alain Favresse Karine Pertoldi Christophe Lacaille  <b>Tirage</b> ~ 340 exemplaires <b>Imprimeur</b> : Impact communication 27110 Crosville la vieille.